

LA PRÉDICATION : UNE APPROCHE TYPOLOGIQUE

Denis CREISSELS

Université Lumière (Lyon 2)

RÉSUMÉ

Cet article examine les manifestations linguistiques de la notion logique de prédication dans une perspective typologique. Les quatre questions suivantes sont abordées successivement : la prédication et le contraste entre noms et verbes, la reconnaissance de trois types possibles d'organisation de la prédication verbale, la question de l'universalité de la notion de sujet syntaxique et l'articulation entre l'expression de la relation prédicat-argument et le dynamisme discursif.

ABSTRACT

This article examines the linguistic manifestations of the logical notion of predication in a typological perspective. The following four questions are dealt with successively: predication and the noun / verb contrast, the recognition of three possible types of organization of verbal predication, the question of the universality of the notion of syntactic subject, and the relationship between the expression of argument structure and the expression of information structure.

1. INTRODUCTION

Dans cet article consacré à la prédication dans une optique typologique, je reprends de façon synthétique un certain nombre de questions que j'ai discutées de façon plus détaillée dans un certain nombre de publications récentes (Creissels 2006a, 2006b, 2007, 2009, 2010, 2013, 2014a, 2014b, à par.). Tout au long de ces publications, ma position sur le fond du problème n'a pas varié, même si des évolutions sont sensibles dans la façon d'aborder ou de développer certaines questions, ainsi que dans certains détails de la terminologie utilisée. Compte tenu du volume limité de cet article, il est impossible de reprendre ici de façon détaillée tous les aspects de la question. Je me suis efforcé de me limiter à l'essentiel, mais il serait bien sûr irréaliste de prétendre avoir réussi à fournir à tous les lecteurs les clarifications leur permettant de suivre l'exposé de façon satisfaisante. Des renvois seront

proposés tout au long de l'article, mais de manière générale je prie les lecteurs de se reporter en cas de besoin aux publications énumérées ci-dessus ainsi qu'aux références bibliographiques détaillées qu'elles fournissent.

2. LA NOTION DE PRÉDICATION ET LE CONTRASTE ENTRE NOMS ET VERBES

Tout acte de langage implique l'élaboration de la représentation d'un état possible du monde au moyen des unités de la langue, représentation qui est mise en relation avec une situation de référence (réelle, virtuelle ou imaginaire) et manipulée par l'énonciateur en fonction du type d'interaction qu'il vise.

En s'inspirant de la terminologie de la logique, on peut désigner la représentation d'un état possible du monde au moyen des unités de la langue comme *contenu propositionnel*. Le propre des énoncés assertifs est de poser qu'un contenu propositionnel décrit de manière adéquate (assertion positive) ou non (assertion négative) la situation de référence.

Bien que cette définition soit rarement formulée de façon explicite, on peut résumer de la façon suivante l'usage du terme de prédication qui est actuellement le plus répandu en linguistique générale : une construction prédicative est la représentation d'un contenu propositionnel que l'on obtient en combinant des expressions qui représentent des entités et des expressions qui signifient des propriétés ou des relations. Dans le prolongement de cette définition, on peut définir un prédicat comme une expression (mot ou combinaison de mots) qui donne naissance à des énoncés assertifs (susceptibles d'être jugés vrais ou faux selon la situation de référence à laquelle on les applique) en se combinant avec des *arguments* qui représentent des entités :

- un prédicat à un argument (par exemple *court rapidement (x), est intelligent (x), est un garçon (x)*) signifie une propriété¹ que chaque entité peut posséder ou ne pas posséder,
- un prédicat à deux arguments (par exemple *regarde (x,y), est devant (x,y), est le fils de (x,y), est plus grand que (x,y)*) signifie une relation que chaque couple d'entités peut vérifier ou ne pas vérifier,
- et on peut théoriquement définir de même des prédicats à 3, 4, ..., n arguments.

Cette définition de la prédication situe très clairement cette notion dans le cadre de la sémantique de la dénotation, sans aucune implication de nature énonciative ou discursive, alors que les définitions traditionnelles qui se

¹ Le terme de *propriété* est pris ici au sens large qu'il a en logique (tout ce qui permet de délimiter un sous-ensemble à l'intérieur d'un ensemble), alors que dans l'usage des linguistes, *propriété* est souvent implicitement restreint au type de propriétés que les langues encodent typiquement au moyen de lexèmes adjectivaux.

réfèrent à une articulation *prédicat-sujet* plutôt que *prédicat-arguments* ('le prédicat est ce qui est dit d'un sujet') sont de ce point de vue ambiguës.

Ce dernier point mérite d'être souligné, car si on travaille exclusivement sur une langue, la nécessité de dissocier le point de vue de la sémantique de la dénotation du point de vue énonciatif ou discursif n'est pas évidente. Dans la construction des phrases concrètes d'une langue particulière, les deux aspects se mêlent d'une façon qui peut paraître 'naturelle', et pour tout dire nécessaire, si on ne regarde pas ce qui se passe dans d'autres langues. Mais c'est justement là que la typologie apporte beaucoup à la réflexion, en montrant que dans la morphosyntaxe des langues particulières, la prédication au sens défini ci-dessus interagit avec l'expression d'opérations énonciatives et discursives d'une façon qui varie considérablement d'une langue à l'autre. Par conséquent, seules des définitions qui distinguent soigneusement les deux points de vue permettent d'analyser ce qui se passe dans les langues sans se limiter d'emblée à un type de langue particulier.

Il y a une similitude évidente entre la combinaison logique d'un prédicat avec ses arguments et la formation d'une unité phrastique par combinaison d'un verbe et d'un certain nombre d'expressions nominales. Par analogie avec la combinatoire logique *prédicat-arguments*, on désigne couramment comme *arguments* du verbe les entités dont le sens du verbe implique la participation, avec un rôle déterminé, dans l'événement ou la situation qu'il signifie : de même que le prédicat au sens logique du terme requiert la présence d'un nombre donné d'arguments pour former avec eux un contenu propositionnel, de même le verbe détermine les caractéristiques formelles et sémantiques des expressions (groupes nominaux, groupes adpositionnels, subordonnées, etc.) avec lesquelles il peut se combiner pour former une unité phrastique. Par exemple, le signifié lexical de *manger* implique un participant *mangeur* et un participant *mangé*, qui en français sont respectivement mis en forme comme le sujet et l'objet du verbe *manger*.

Toutefois, ceci ne doit pas faire oublier que d'un point de vue logique, comme le souligne à juste titre Dik (1997), les lexèmes nominaux sont prédicatifs au même titre que les lexèmes verbaux, et la possibilité de servir à construire des expressions se référant à des entités n'est pas réservée aux noms :

entité	propriété	relation
(le) garçon	x (est un) garçon	
(celui qui) court	x court	
(l')ami (de Jean)	x (est l')ami (de Jean)	x (est l')ami (de) y
(celui qui) connaît (Jean)	x connaît (Jean)	x connaît y

En français, il y a un contraste net dans la façon dont les différents types de lexèmes peuvent fournir des expressions prédicatives ou des expressions se référant à des entités : les verbes fournissent directement des expressions prédicatives, alors que les noms ne peuvent le faire qu'en se combinant à une

copule (*Jean court / est un garçon*), et les noms fournissent des expressions se référant à des entités en ce combinant avec des déterminants, alors que pour les verbes, on doit passer par la relativisation (*le garçon / celui qui court*). Dans d'autres langues on n'observe pas un tel contraste dans la manifestation syntaxique des propriétés prédicatives des noms et des verbes – ce qui n'empêche pas que la distinction entre noms et verbes puisse se manifester dans d'autres aspects de leur comportement, notamment dans la possibilité d'un encodage morphologique de distinctions de temps-aspect-mode.

Par exemple, en nahuatl, seuls les verbes peuvent exprimer des distinctions de temps-aspect-mode dans leur morphologie², mais noms et verbes manifestent de la même façon leur nature prédicative :

– la phrase minimale du nahuatl se présente comme un mot unique résultant de la préfixation de marques de personne, soit à une base nominale, soit à une base verbale, et ces marques de personne ont la même forme quelle que soit la nature grammaticale de l'élément prédicatif dont elles représentent l'argument ;

– le même marqueur *in* s'utilise pour exprimer la signification qu'on peut décrire en première approximation comme 'l'unique entité dans la situation considérée qui possède une certaine propriété' (ce qui constitue la définition de l'opérateur iota de la sémantique formelle³), que la propriété soit lexicalisée comme verbe ou comme nom⁴ – ex. (1).

(1) Nahuatl (Launey 1981)

a. Ni-pilli.	Ti-pilli.	Ø-Pilli.
1SG-enfant	2SG-enfant	3SG-enfant
'Je suis un enfant.'	'Tu es un enfant.'	'C'est un enfant.'

b. Ni-tzàtzi.	Ti-tzàtzi.	Ø-Tzàtzi.
1SG-crier	2SG-crier	3SG-crier
'Je crie.'	'Tu cries.'	'Il crie.'

c. Ø-Tzàtzi	in	pilli.
3SG-crier	DEF	enfant
'L'enfant crie.'		

(l'unique entité présente qui vérifie la propriété '(être un) enfant' appartient à l'ensemble des entités qui vérifient la propriété 'crier' : $\iota(\text{pilli}) \in \{x \mid \text{tzàtzi}(x)\}$)

² Pour une discussion détaillée de la situation du nahuatl, notamment en ce qui concerne la dissociation entre prédicativité et expression du temps-aspect-mode, le lecteur est prié de se reporter aux travaux de Michel Launey (1981, 1994).

³ L'opérateur iota, introduit par Reichenbach (1947), n'est pas le seul moyen de noter 'l'unique entité possédant une certaine propriété'. L'opérateur lambda de Montague fournit une notation équivalente.

⁴ Autrement dit, à la différence des articles définis des langues d'Europe, le marqueur *in* du nahuatl peut constituer l'expression de l'opérateur logique ι (cf. Chierchia 1998) indépendamment du traitement linguistique du prédicat auquel s'applique cet opérateur.

d. Ø-Pilli in tzàtzi.

3SG-enfant DEF crier

‘Celui qui crie est un enfant.’

(l’unique entité présente qui vérifie la propriété ‘crier’ appartient à l’ensemble des entités qui vérifient la propriété ‘(être un) enfant’ : $\iota(\text{tzàtzi}) \in \{x \mid \text{pilli}(x)\}$)

Logiquement parlant, *(est un) enfant* exprime une propriété au même titre que *crie* (chaque entité identifiée dans une situation de référence peut être caractérisée comme criant ou non, mais aussi comme étant un enfant ou non), et l’emploi le plus banal de l’article défini du français est de marquer qu’un lexème signifiant une propriété doit être interprété comme se référant à l’unique entité qui, dans une situation donnée, vérifie la propriété en question (ou du moins à une entité particulièrement saillante parmi celles qui vérifient cette propriété). Il n’est donc pas étonnant que dans certaines langues, comme l’illustre pour le nahuatl l’ex. (1d) ci-dessus, un marqueur qui s’adjoint aux noms avec cette même valeur puisse aussi se combiner aux verbes pour exprimer ce que nous exprimons en français par *celui / ce qui V*.

Autrement dit, il n’y a aucune nécessité logique à ce que les classes de lexèmes des langues naturelles se différencient par la ‘lourdeur’ de la morphologie qui doit être mise en œuvre pour pouvoir les utiliser en fonction référentielle ou en fonction prédicative, et l’exemple du nahuatl montre qu’un tel contraste peut être absent, même dans des langues où des classes de lexèmes peuvent indiscutablement être établies selon d’autres critères. Ce qui est toutefois indéniable, c’est que dans les langues du monde, l’existence d’un contraste est très banale. En outre, lorsqu’un contraste existe, il va toujours dans le même sens : plus de morphologie pour pouvoir utiliser les lexèmes nominaux comme expression d’une propriété ou pour pouvoir utiliser les lexèmes verbaux pour se référer à l’unique entité vérifiant une propriété, jamais l’inverse. La conclusion raisonnable est que c’est dans le fonctionnement de la cognition humaine qu’il faut chercher l’explication de ce fait. Mais encore une fois, l’existence même d’un tel contraste n’a rien de nécessaire.

3. PRÉDICATION VERBALE ET PRÉDICATION NON VERBALE

Avant d’examiner plus spécifiquement la prédication verbale dans la suite de cet article, il convient d’évoquer brièvement la variété observée à travers les langues en ce qui concerne la mise en forme de l’emploi prédicatif de mots ou constituants non verbaux.

Une première possibilité est que les mots ou constituants non verbaux en fonction prédicative, tout en présentant la même forme que lorsqu’ils ne sont pas en fonction prédicative, soient simplement juxtaposés au constituant nominal au référent duquel est attribuée une propriété.

Une deuxième possibilité est que la construction prédicative comporte, en plus du terme qui signifie une propriété et de celui qui désigne le référent

auquel est attribuée cette propriété, un mot grammatical nécessaire à la prédication non verbale, ou *copule*. Selon les cas, cette copule peut présenter ou non une flexion permettant de la reconnaître comme verbe.

Une troisième possibilité est que les mots ou constituants non verbaux employés prédicativement s'attachent des marques spécifiques de la fonction prédicative dont le sémantisme est comparable à celui des marques de flexion verbale. Dans de tels cas, il importe de préciser la distinction entre la flexion verbale et les marques prédicatives susceptibles de s'attacher à des items non verbaux, car ce type de situation oblige à clarifier la question de la distinction entre les verbes et les autres espèces de mots (noms, adjectifs ou adpositions) qui du point de vue de leur signifié lexical sont aussi des prédicats au sens logique du terme.

Pour une discussion plus détaillée de la prédication non verbale, le lecteur est prié de se reporter à Hengeveld (1992), Dik (1997, vol. 1, ch. 8), Pustet (2003), Creissels (2006a : 343-359).

4. DE LA NON-UNICITÉ DE LA DÉCOMPOSITION D'UN CONTENU PROPOSITIONNEL DONNÉ SELON UNE ARTICULATION PRÉDICAT-ARGUMENTS

Un aspect particulièrement intéressant des théories logiques actuellement exploitées en sémantique formelle est qu'elles montrent qu'il est possible de reconnaître à chaque phrase d'une langue naturelle plusieurs articulations prédicat-arguments strictement équivalentes en termes de valeurs de vérité, et que la question de sélectionner celle qui éclairera de façon particulièrement intéressante les fonctionnements syntaxiques et sémantiques d'une langue naturelle est beaucoup plus ouverte que ce que croient généralement les linguistes. En effet, les linguistes ont un peu trop tendance à considérer comme mutuellement exclusives les différentes façons possibles de reconnaître une articulation prédicat-arguments dans un contenu propositionnel donné.

Par exemple, en laissant de côté les aspects strictement techniques de la formalisation, on peut dire que *Jean admire Marie* admet logiquement les décompositions suivantes :

- le couple (*Jean, Marie*) appartient à l'ensemble des couples d'entités (x, y) tels que x admire y ,
- *Jean* appartient à l'ensemble des entités x vérifiant la propriété x admire *Marie*,
- *Marie* appartient à l'ensemble des entités x vérifiant la propriété *Jean* admire x ,
- *admirer Marie* appartient à l'ensemble des propriétés P telles que *Jean possède P*,
- *être admiré par Jean* appartient à l'ensemble des propriétés P telles que *Marie possède P*,
- etc.

On fait notamment allusion ici aux développements de la sémantique formelle connus sous le nom de *théorie des quantifieurs généralisés* (cf. notamment Barwise & Cooper 1981, Keenan & Stavi 1986). Le point de départ de cette théorie est la constatation du fait qu'une phrase comme *Tous les enfants crient* met en défaut l'analyse courante selon laquelle le sujet représente l'argument d'un prédicat constitué par le groupe verbal. En effet, en logique élémentaire, le contenu propositionnel de cette phrase ne se ramène pas à une relation d'appartenance, mais d'inclusion : $\{x \mid \text{enfant}(x)\}$ est inclus dans $\{x \mid \text{crie}(x)\}$, et seules des représentations logiques plus sophistiquées que celles auxquelles se réfèrent couramment les linguistes permettent de ramener une telle phrase à une relation d'appartenance.

Il découle de ceci que la question qui se pose aux linguistes n'est pas de décider de façon plus ou moins dogmatique quelle est l'articulation morphosyntaxique qui correspond à l'articulation logique prédicat-arguments. Chaque phrase est susceptible de plusieurs décompositions logiquement équivalentes, qui toutes sont *a priori* susceptibles de jeter un éclairage intéressant sur tel ou tel aspect de la morphosyntaxe, et qui peuvent se refléter de manière diverse dans les systèmes des différentes langues.

5. LA CONSTRUCTION PRÉDICATIVE VERBALE

5.1. Remarques introductives

La combinaison d'un verbe encodant un type particulier d'événement avec un nombre variable de constituants nominaux représentant les participants à l'événement encodé par le verbe joue un rôle primordial dans le fonctionnement de toutes les langues. L'analogie avec la relation logique prédicat-arguments est évidente. Mais les caractéristiques de cette construction varient considérablement d'une langue à l'autre, suggérant de manière variable une analyse qui met l'accent sur le rôle central du verbe (les termes nominaux étant plus ou moins mis sur le même plan), une analyse qui accorde un statut privilégié à l'un des termes nominaux, ou encore une analyse qui insiste sur le contraste entre termes nominaux nucléaires et termes nominaux 'obliques'⁵. On peut ainsi distinguer trois types de

⁵ Il est généralement facile dans une langue d'identifier des types de comportement morphosyntaxique typiquement sélectionnés par des groupes nominaux représentant des participants dont le rôle sémantique est inscrit dans le sens lexical du verbe, au moins dans des phrases dont la construction ne met pas en jeu des opérations sur la structure argumentale de base du verbe. On entend ici par 'termes nominaux nucléaires' les termes nominaux de la construction d'un verbe présentant un comportement morphosyntaxique de ce type, 'obliques' se référant par contre aux termes nominaux dont le comportement morphosyntaxique n'implique pas nécessairement qu'ils assument un rôle sémantique étroitement dépendant du sens lexical du verbe. Pour une discussion plus approfondie de cette distinction, cf. Creissels (2014) ainsi que les autres articles du numéro 12/2 de *Linguistic Discovery*.

prédication verbale, susceptibles de rendre compte à des degrés divers de la situation concrète de chaque langue particulière. Ils sont passés en revue dans les sections 4.2 à 4.5.

La caractérisation formelle d'une construction prédicative verbale doit tenir compte des phénomènes suivants :

- la forme prise par les termes nominaux (forme non marquée, identique à celle utilisée comme forme de désignation ou de citation en dehors de tout contexte syntaxique⁶, ou forme marquée par l'utilisation de cas ou d'adpositions) ;
- la possible indexation de certains arguments, c'est-à-dire le fait que certains arguments puissent être représentés non seulement par des groupes nominaux ou par des pronoms occupant des positions syntaxiques de groupes nominaux, mais aussi par des formes liées ou indices⁷ ;
- le rangement linéaire des constituants, mais seulement dans la mesure où le rangement linéaire est utilisé pour encoder la relation prédicat-arguments plutôt que d'être utilisé comme expression de l'articulation discursive (*cf.* section 6).

5.2. Verbe vs. termes nominaux

Dans le type de construction prédicative envisagé à cette section, le seul contraste net est celui entre le verbe et l'ensemble des termes nominaux. Ceci veut dire que dans ce type de construction prédicative, il n'y a pas de hiérarchisation des termes nominaux de la phrase qui apparaisse de manière évidente dans la mise en forme du verbe et des termes nominaux qui lui sont reliés. Ceci implique d'une part l'absence d'indexation obligatoire d'un ou

⁶ Sur la notion de forme extra-syntaxique des noms (forme qui, sans préjuger des emplois syntaxiques qu'elle peut avoir par ailleurs, est susceptible d'être employée en fonction de citation ou de pure désignation), *cf.* Creissels (2009).

⁷ La notion d'indexation, sur laquelle on pourra consulter Haspelmath (2013), est plus large que la notion traditionnelle d'accord du verbe avec un ou plusieurs de ses arguments. Tout d'abord, la définition des indices demande simplement que les formes reconnues comme indices soient des formes liées, sans condition sur leur degré d'attachement à leur hôte. Si les indices sont la plupart du temps attachés au mot verbal, d'autres modalités d'attachement sont possibles (il peut s'agir de 'clitiques de seconde position', comme en serbo-croate, ou bien ils peuvent s'attacher à un mot grammatical exprimant des distinctions aspecto-modales, comme dans certaines langues mandé-sud). En outre, la notion d'indexation n'implique pas que les arguments concernés soient obligatoirement représentés par un indice, et l'utilisation d'indices pour représenter un argument donné peut donner lieu à un conditionnement de nature variable selon les langues. Ceci veut dire notamment que les 'pronoms personnels clitiques' du français sont à analyser comme des indices, même si le caractère relativement récent de leur grammaticalisation a pour conséquence que le mécanisme d'indexation par les pronoms clitiques est à bien des égards différent de l'indexation du sujet à travers l'accord des désinences verbales.

plusieurs arguments sur le verbe (car dans aucune langue connue l'indexation obligatoire ne s'étend à la totalité des termes nominaux d'une phrase), et d'autre part la présence explicite d'une marque de fonction sur la totalité des termes nominaux de la phrase. Le verbe occupe une position fixe, soit en début de phrase, soit en fin de phrase. Le japonais et le coréen sont très près de ce type idéal, qui relève d'un type d'organisation désigné comme 'dependent-marking' dans la typologie de Nichols (1986).

- (2) Japonais (doc.pers.)⁸
 Reiko-ga eiga-o mi-ta.
 Reiko-SUJ film-ACC voir-TAM
 'Reiko a vu un film.'

Il convient toutefois de garder à l'esprit que l'absence de hiérarchisation immédiatement apparente entre les termes nominaux n'implique pas nécessairement un comportement uniforme dans les mécanismes syntaxiques – cf. section 6.

5.3. Termes nucléaires vs. termes obliques

De manière générale dans les langues, l'utilisation de marques explicites de la fonction des termes nominaux de la phrase est plus courante pour ceux qui n'ont pas le statut d'argument que pour ceux qui ont ce statut (c'est-à-dire dont le rôle est inscrit dans le sens lexical du verbe). Inversement, l'indexation sur le verbe de termes qui ne sont pas sémantiquement des arguments est exceptionnelle à travers les langues. Donc une organisation de la prédication verbale qui rend particulièrement apparent le contraste entre termes nucléaires et termes obliques peut selon la valence du verbe comporter deux ou même trois termes nominaux qui présentent les mêmes caractéristiques de marquage et d'indexation. Dans le type de prédication verbale illustré par le k'ichee' (maya) et le nahuatl – exemples (3) et (4), deux termes nominaux représentant les deux arguments de verbes sémantiquement bivalents sont également non marqués pour leur fonction (ce qui veut dire qu'ils sont à la forme utilisée lorsqu'un nom est cité en dehors de toute construction syntaxique) et sont également indexés sur le verbe. De telles constructions prédictives relèvent d'un type d'organisation désigné comme 'head-marking' dans la typologie de Nichols (1986).

- (3) K'ichee' (López Ixcóy 1997)
 a. *X-Ø-qa-chap ri ak'aal.*
 TAM-3SG-1PL-attraper DEF enfant
 'Nous avons attrapé l'enfant.'

⁸ L'abréviation 'doc.pers.' (documentation personnelle) se réfère, ou bien à des données que j'ai collectées moi-même pour des langues peu ou pas du tout documentées sur lesquelles j'ai effectué un travail de terrain, ou bien à des données construites selon les indications données par des grammaires et vérifiées ensuite avec l'aide de locuteurs natifs.

- b. *X-øj-u-chap ri ak'aal.*
 TAM-1PL-3SG-attraper DEF enfant
 'L'enfant nous a attrapés.'
- c. *X-Ø-u-paxiij ri b'o'j r-uuk' ab'aj ri ali.*
 TAM-3SG-3SG-casser DEF marmite 3SG-avec pierre DEF fille
 'La fille a cassé la marmite avec une pierre.'
- d. *X-e-ki-kunaaj ri alab'oom ri chuchu'iib'.*
 TAM-3PL-3PL-soigner DEF enfant.PL DEF femme.PL
 'Les femmes ont soigné les enfants.'
- (4) Nahuatl (Launey 1981)
- a. *Ni-quim-āna in pīpiltin.*
 1SG-3PL-attraper DEF enfant.PL
 'J'attrape les enfants.'
- b. *Ø-Nēch-ānā in pīpiltin.*
 3-1SG-attraper.PL DEF enfant.PL
 'Les enfants m'attrapent.'

Les langues mandé illustrent un type très différent mais qui lui aussi marque de façon extrêmement nette le contraste entre un ou deux termes nucléaires et tous les autres, sans par contre marquer une hiérarchisation nette entre les deux arguments de verbes bivalents. Dans le cas des langues mandé, comme l'illustre l'exemple (5), le contraste repose sur une distinction rigide entre la zone préverbale dans laquelle figurent selon la valence du verbe un ou deux arguments, et la zone postverbale, où apparaissent tous les autres termes. Il n'y a par contre ni marquage du contraste entre les termes nucléaires, ni indexation.

- (5) Mandinka (doc.pers.)
- a. *Wuloo wójwón-ta súutoo la.*
 chien aboyer-TAM nuit dans
 'Le chien a aboyé pendant la nuit.'
- b. *Wuloo ye dindiño kiisándi dimbáa ma.*
 chien TAM enfant sauver incendie de
 'Le chien a sauvé l'enfant de l'incendie.'

5.4. Un terme privilégié vs. tous les autres termes nominaux

Dans le type d'organisation de la prédication qui privilégie le contraste entre un terme nucléaire particulier et tous les autres termes nominaux, un unique terme ayant le statut d'argument apparaît immédiatement distinct de tous les autres termes nominaux, que ceux-ci aient ou non le statut d'argument : du point de vue du marquage, il est le seul à apparaître à une forme identique à celle utilisée par défaut comme forme de citation ou de pure

désignation⁹, alors que tous les autres sont à une forme différente, ou bien combinés à une adposition ; du point de vue de l'indexation, il est le seul à être indexé sur le verbe. Le latin – ex. (6) – est un exemple classique de langue qui relève de ce type, à ceci près que la distinction entre la forme de citation des noms (le cas nominatif) et la forme d'accusatif utilisée notamment pour le deuxième argument de verbes tels que ceux illustrés à l'ex. (6) est neutralisée pour une partie des noms.

- (6) Latin
- a. *Lupus pastorem occidit.*
 loup.SG berger.SG.ACC tuer.TAM.3SG
 'Le loup tua le berger.'
- b. *Pastor lupum occidit.*
 berger.SG loup.SG.ACC tuer.TAM.3SG
 'Le berger tua le loup.'
- c. *Magister pueros laudat.*
 maître.SG garçon.PL.ACC féliciter.TAM.3SG
 'Le maître félicite les garçons.'

5.5. Schèmes mixtes

Un schème de prédication verbale peut rarement être reconnu comme relevant de manière exclusive de l'un des trois types idéaux présentés ci-dessus. Il faut notamment tenir compte des facteurs suivants :

– à côté du cas de termes nominaux qui sont invariablement marqués ou invariablement non marqués, on peut avoir des termes nominaux dont le marquage est conditionné par divers facteurs ; ±défini et ±animé sont les traits qui jouent le plus couramment un rôle dans ces conditionnements ; le cas du 'marquage différentiel de l'objet' (cf. l'usage de la préposition *a* pour marquer l'objet en espagnol) a été particulièrement étudié¹⁰ ;

– de même, à côté de termes qui sont invariablement indexés sur le verbe, y compris lorsqu'ils sont aussi représentés par un constituant nominal, il peut y avoir des termes dont l'indexation est, ou bien conditionnée par certains traits sémantiques, ou bien limitée au cas où l'argument en question n'est pas explicité sous forme de constituant nominal ;

– enfin, un même schème de prédication peut relever d'un type pour l'indexation, et d'un autre type pour le marquage des termes nominaux.

Par exemple, le basque relève du type 2 pour l'indexation (avec 1, 2 ou 3 arguments obligatoirement indexés sur le verbe selon sa valence) mais du

⁹ Cf. Creissels (2009) pour une discussion du statut théorique de la forme des noms utilisée comme forme de citation ou de pure désignation.

¹⁰ Pour une présentation générale du marquage différentiel de l'objet et une discussion des motivations possibles de ce mécanisme, cf. Iemmolo (à paraître).

type 3 pour le marquage (avec un seul terme nominal dépourvu de marque explicite de sa fonction).

- (7) Basque (doc.pers.)
- a. *Mutilak lagunari oparia emango dio.*
 garçon.SG.ERG ami.SG.DAT cadeau.SG donner.TAM TAM.3SG.3SG.3SG
 ‘Le garçon donnera le cadeau à son ami.’
- b. *Mutilek lagunari oparia emango diote.*
 garçon.PL.ERG ami.SG.DAT cadeau.SG donner.TAM TAM.3PL.3SG.3SG
 ‘Les garçons donneront le cadeau à leur ami.’
- c. *Mutilak lagunei oparia emango die.*
 garçon.SG.ERG ami.PL.DAT cadeau.SG donner.TAM TAM.3SG.3SG.3PL
 ‘Le garçon donnera le cadeau à ses amis.’
- d. *Mutilak lagunari opariak emango dizkio.*
 garçon.SG.ERG ami.SG.DAT cadeau.PL donner.TAM TAM.3SG.3PL.3SG
 ‘Le garçon donnera les cadeaux à son ami.’

5.6. Conclusion provisoire

Le type présenté en 5.4 est le seul dans lequel le statut à part d’un terme nominal particulier s’impose de manière immédiate. Mais il ne faut pas perdre de vue que les langues dans lesquelles la mise en forme de la prédication verbale relève d’un autre type peuvent avoir des mécanismes syntaxiques qui font apparaître un statut spécial pour un terme nominal particulier, même si celui-ci n’apparaît pas immédiatement à part en termes de codage.

Par exemple, en malgache, rien dans le marquage des termes nominaux ou l’indexation ne marque le contraste entre un ‘sujet’ et l’ensemble des autres termes nominaux, mais la relativisation ne peut pas se décrire sans reconnaître un statut syntaxique à part à un terme syntaxique qui du point de vue des rôles sémantiques qu’il peut assumer est largement comparable au sujet de langues comme le latin. En effet, ce terme encode soit l’argument unique des verbes monovalents, sans distinction de rôle sémantique, soit un argument des verbes non monovalents qui en règle générale présente des caractéristiques agentives. En malgache, seul ce terme se prête de manière immédiate à la relativisation, tandis que la relativisation d’autres termes de la construction du verbe nécessite le recours à des formes dérivées. Ces formes dérivées du verbe peuvent donc s’analyser comme ayant pour fonction de faire accéder au statut de sujet les termes qui n’ont pas ce statut dans la construction de base du verbe. Autrement dit, comme l’illustre l’exemple (8), le malgache exploite au maximum la possibilité d’exprimer systématiquement au moyen de formes dérivées du verbe les manipulations de la structure logique sous-jacente ayant pour effet de faire apparaître un

quelconque terme nominal comme l'unique argument d'un prédicat dont le reste de la phrase constitue l'expression.

- (8) Malgache (doc.pers.)
- a. *Manasa ny lamba ny vehivavy.*
 TAM.laver DEF linge DEF femme
 'La femme lave le linge.'
- b. *ny vehivavy (izay) manasa ny lamba*
 DEF femme (REL) TAM.laver DEF linge
 'la femme qui lave le linge'
- c. **ny lamba (izay) manasa ny vehivavy*
 DEF linge (REL) TAM.laver DEF femme
 sens visé : 'le linge que la femme lave'
- d. *Sasan' ny vehivavy ny lamba*
 TAM.être_lavé_par DEF femme DEF linge
 'Le linge est lavé par la femme.'
- e. *ny lamba (izay) sasan' ny vehivavy*
 DEF linge (REL) TAM.être_lavé_par DEF femme
 'le linge qui est lavé par la femme'
- f. *Manasa lamba amin' ny savony Raso.*
 TAM.laver linge avec DEF savon Raso
 'Raso lave du linge avec le savon'
- g. *Anasan' dRaso lamba ny savony.*
 TAM.servir_à_laver Raso linge DEF savon
 'Le savon sert à Raso à laver du linge.'
- h. *ny savony (izay) anasan' dRaso lamba*
 DEF savon (REL) TAM.servir_à_laver Raso linge
 'le savon qui sert à Raso à laver le linge'

Donc même si en malgache la notion de sujet ne s'impose pas d'emblée par des modalités particulières d'indexation ou de marquage, de telles observations justifient l'analyse courante de cette langue comme une langue VOS avec une relation syntaxique 'sujet' qui regroupe l'argument unique des verbes monovalents et l'argument le plus agentif des verbes bivalents, le sujet ayant parmi ses propriétés essentielles d'être l'unique terme accessible à la relativisation.

Plus généralement, dans les langues où la mise en forme de la prédication verbale suggère très fortement une analyse particulière de la construction prédicative, rien ne permet d'affirmer *a priori* que cette analyse à elle seule permettra une description simple de l'ensemble des mécanismes syntaxiques. Il faut toujours envisager la possibilité que le comportement des termes nominaux de la construction prédicative dans tel ou tel mécanisme révèle des distinctions ou des regroupements qui ne sont pas ceux qui

apparaissent immédiatement dans les propriétés de codage. C'est ainsi qu'en français, l'unité de la notion de sujet est mise en défaut dans la nominalisation : avec les verbes transitifs les plus typiques, c'est l'objet et non pas le sujet qui est introduit par la préposition *de* (*Jean a construit une maison* → *la construction de la maison par Jean*), tandis que pour d'autres verbes transitifs ainsi que pour les verbes intransitifs, c'est le sujet qui est introduit par *de* (*Jean aime ses enfants* → *l'amour de Jean envers ses enfants*, *Jean est arrivé* → *l'arrivée de Jean*). Et si nous observons le même mécanisme en mandinka, langue qui pourtant ne marque pas le contraste entre sujet et objet aussi nettement que le français, nous pouvons voir par contre que cette langue traite de manière identique le sujet des verbes transitifs et le sujet des verbes intransitifs dans la nominalisation, l'objet recevant un traitement spécial.

Pour prendre un autre exemple, le japonais est typiquement une langue où il n'y a à première vue aucun contraste entre termes nucléaires et termes obliques. En effet, outre le marquage généralisé des termes nominaux et l'absence totale d'indexation, le japonais n'a aucune contrainte sur l'expression d'un quelconque argument, et dans un contexte discursif adéquat une forme verbale à elle seule peut toujours constituer une phrase dans laquelle aucun argument n'est explicitement exprimé. Mais le mécanisme de topicalisation fait apparaître un contraste. En japonais, la topicalisation se fait en déplaçant en début de phrase le constituant nominal affecté d'un marqueur de topicalisation *wa*. Or comme l'illustre l'ex. (9), avec le sujet et l'objet, le marqueur de topicalisation se substitue au marqueur de sujet ou d'objet, alors que les marques d'obliques se maintiennent en présence de *wa*.

- (9) Japonais (doc.pers.)
- a. *Taroo-ga hon-o katta.*
 Taroo-SUJ livre-ACC acheter.TAM
 'Taroo a acheté un livre.'
- b. *Taroo-wa hon-o katta.*
 Taroo-TOP livre-ACC acheter.TAM
 'Taroo, il a acheté un livre.'
- c. *Hon-wa Taroo-ga katta.*
 livre-TOP Taroo-SUJ acheter.TAM
 'Le livre, Taroo l'a acheté.'

Les détails de la mise en forme de la prédication verbale varient donc d'une langue à l'autre d'une façon qui peut être beaucoup plus radicale qu'on ne l'imaginerait a priori, mais il ne faut pas s'arrêter à cette constatation. En effet, des distinctions qui ne s'imposent pas si on se contente d'observer la mise en forme du verbe et de ses arguments peuvent révéler leur pertinence lors de l'analyse de mécanismes syntaxiques.

La typologie présentée ici a donc ses limites. Elle est indispensable comme point de départ, pour éviter notamment de forcer les faits en consi-

dérant comme universelles des notions dont la validité dépend des langues particulières, et à l'intérieur d'une langue, des mécanismes syntaxiques considérés. Il ne faudrait surtout pas faire l'erreur de penser que la présentation qui vient d'être ébauchée aboutisse à classer les langues en quelques types définis de façon rigide, et dans lesquels la simple observation de la mise en forme de la prédication verbale permettrait de faire des prédictions sur les fonctionnements syntaxiques.

6. LA TYPOLOGIE DE L'ALIGNEMENT ET LA QUESTION DE LA RECONNAISSANCE D'UN ARGUMENT PRIVILÉGIÉ, OU « SUJET »

Dans cette section, la question de la reconnaissance d'un argument privilégié, ou « sujet » est abordée dans une perspective typologique, sur la base de la typologie de l'alignement telle qu'elle s'est développée ces dernières décades. Ce que l'on peut considérer comme la version classique de la typologie de l'alignement se dégage de travaux tels que Comrie (1978), Plank (1979), Dixon (1994), Lazard (1994) Palmer (1994 : ch. 1-4), Manning (1996), Kibrik (1997), Lazard (1997), Mithun & Chafe (1999), Blake (2001). Dans Creissels (2013 et à par.), je propose un certain nombre de réflexions critiques sur la présentation courante de la typologie de l'alignement, et notamment sur les confusions que favorise la terminologie qu'elle utilise, et je formule quelques propositions pour clarifier les points en question. Pour ce qui est plus spécifiquement de la notion de sujet dans une perspective typologique, on pourra trouver une discussion plus détaillée de cette question dans Creissels (2014c).

Nous avons vu ci-dessus que dans des langues comme le latin, il y a un contraste évident, tant dans le marquage que dans l'indexation, entre un argument privilégié, que la grammaire traditionnelle désigne comme sujet, et tous les autres. Nous avons vu aussi que, dans une langue comme le malgache où le moins qu'on puisse dire est que la notion d'argument privilégié ne s'impose pas d'emblée, cette notion s'avère indispensable pour rendre compte de certains mécanismes syntaxiques comme la relativisation. Est-ce à dire que cette notion est universelle ?

Pour pouvoir répondre à cette question, il est utile de discuter d'abord les corrélats sémantiques du rôle syntaxique de sujet (c'est-à-dire, les types sémantiques d'arguments susceptibles d'être mis en forme comme sujet). Il est généralement admis en typologie, depuis des travaux qui remontent aux années 80 (notamment Hopper & Thompson 1980, Tsunoda 1985), que l'étude de cette question doit s'appuyer sur la notion de codage transitif, qui elle-même découle de la notion d'événement transitif prototypique.

Un événement transitif prototypique est défini comme impliquant deux participants fortement individualisés, un agent typique (participant qui contrôle de façon consciente et volontaire une activité orientée vers un autre participant) et un patient typique (participant qui subit un changement d'état

ou de position du fait de l'action d'un agent). Dans la plupart des langues, il n'y a aucune difficulté à reconnaître une *construction transitive de base* (la 'construction biactantielle majeure' dans la terminologie de Gilbert Lazard) remplissant les conditions suivantes¹¹ :

- la construction transitive de base comporte un verbe et deux expressions nominales ;
- l'ensemble des verbes susceptibles d'être utilisés dans la construction transitive de base inclut la totalité des verbes se référant à des événements transitifs prototypiques ;
- s'il existe des constructions alternatives pour les verbes susceptibles d'être utilisés dans la construction transitive de base, elles en diffèrent par le fait qu'elles impliquent un statut syntaxique périphérique, soit pour l'agent (passivisation), soit pour le patient (antipassivisation).

Pour une discussion approfondie de ces questions, on pourra notamment consulter Lazard (1994), Kittilä (2002), Næss (2007).

Dans ce qui suit, les termes de *codage A* et *codage P* seront utilisés pour se référer au codage des termes nominaux représentant respectivement le participant agent et le participant patient dans la construction transitive de base lorsque celle-ci renvoie à un événement transitif prototypique. Par exemple, en français, le codage A se caractérise par l'accord du verbe tel qu'il se manifeste dans les désinences des formes verbales finies et la possibilité de représenter l'argument en question par un clitique de la série *je/tu/il/elle*, tandis que le codage P se caractérise par l'accord du participe passé et la possibilité de représenter l'argument en question par un clitique de la série *me/te/le/la*.

À la seule exception du basque, les langues d'Europe sont des langues qu'on peut désigner comme langues à codage A (quasi-)généralisé, c'est-à-dire des langues dans lesquelles, sous réserve d'exceptions traditionnellement traitées à la rubrique des 'constructions impersonnelles'¹² tout verbe doit avoir dans sa construction un terme encodé comme l'agent de la construction transitive de base (ce qui implique notamment que dans ces langues, l'unique argument des verbes sémantiquement monovalents, figuré

¹¹ Les seules langues pour lesquelles cette définition pose réellement problème sont celles dans lesquelles les verbes se référant à des événements transitifs prototypiques ont deux constructions ou plus, sans qu'il y ait de manière évidente entre ces constructions les dissymétries qui justifieraient de reconnaître l'une d'elles comme la construction de base. Les langues en question, qui sont réparties dans diverses familles de langues amérindiennes ainsi que dans les familles tibéto-birmane et austronésienne, sont celles qui ont été analysées comme ayant, soit un codage transitif de type direct/inverse – cf. Jacques et Antonov (2014), soit un système de voix symétrique – cf. Himmelmann (2005).

¹² Pour une approche typologique de l'impersonnalité, cf. Creissels (2008), Siewerska (2008), Malchukov et Ogawa (2011).

dans ce qui suit comme U¹³, est en règle générale encodé comme l'agent des verbes transitifs prototypiques).

Mais il y a aussi parmi les langues du monde des langues à codage P généralisé ou quasi-généralisé (c'est-à-dire des langues dans lesquelles, sous réserve d'exceptions plus ou moins marginales, il doit y avoir dans la construction de tous les verbes un terme dont les caractéristiques de codage sont identiques à celles du patient d'un verbe transitif prototypique). Dans de telles langues, l'unique argument des verbes sémantiquement monovalents est en règle générale encodé de la même façon que le patient des verbes transitifs prototypiques¹⁴.

Les exemples (10) et (11) illustrent ce contraste. En russe aussi bien qu'en avar, le nom qui constitue l'unique argument du verbe 'venir' est à une forme qui coïncide avec sa forme de citation et gouverne l'accord de la forme verbale ; mais dans la construction transitive, ces mêmes caractéristiques sont en russe celles de l'agent, tandis qu'en avar ce sont celles du patient.

- (10) Russe (doc.pers.)
 a. *Devuš-k-a prišl-a.*
 fille-SG venir.TAM-SGF
 'La fille vint.'
 b. *Ja vzjal-Ø devuš-k-u.*
 1SG prendre.TAM-SGM fille-SG.ACC
 'Je (masc.) pris la fille.'
- (11) Avar (doc.pers.)
 a. *Jas j-ač'ana.*
 fille.SG SGF-venir.TAM
 'La fille vint.'

¹³ L'abréviation couramment utilisée pour l'unique argument des verbes monovalents est S, mais cette convention a l'inconvénient de favoriser la confusion avec la notion de sujet, c'est pourquoi je propose d'utiliser plutôt U, qui ne prête à aucune confusion.

¹⁴ C'est volontairement que je n'utilise pas les termes d'alignement accusatif vs. ergatif, communément utilisés pour décrire ce contraste. 'Ergatif' et 'accusatif' relèvent en effet initialement de la terminologie morphologique, et la polysémie qui découle de leur utilisation pour désigner des types d'alignement ne peut que créer que des confusions. Par exemple, on assiste au cours de l'histoire du basque à un accroissement de la proportion de verbes monovalents dont l'unique argument présente le codage A, ce qui veut dire notamment que le basque a de plus en plus de verbes monovalents dont l'unique argument est au cas ergatif – Creissels (2013). Selon la terminologie courante, on est amené à dire qu'en basque, langue qui n'a pas de cas accusatif, l'extension de l'utilisation du cas ergatif a pour effet que de plus en plus de verbes monovalents suivent l'alignement couramment désigné comme 'accusatif', et ce sont précisément ceux-là même dont l'unique argument est au cas ergatif. L'utilisation des termes transparents de codage A généralisé et codage P généralisé permet d'éviter les confusions qui découlent inévitablement de l'usage des termes courants d'alignement accusatif et alignement ergatif pour la description de telles situations.

- b. *Di-ca jas j-osana.*
 1SG-ERG fille.SG SGF-prendre.TAM
 'Je (masc.) pris la fille.'

Il y a aussi des langues qu'on ne peut classer dans aucune de ces deux catégories :

– soit parce que le codage de l'argument unique U des verbes monovalents mélange des caractéristiques typiques de A et d'autres typiques de P (il y a notamment un certain nombre de langues dans lesquelles U et A vont ensemble en ce qui concerne l'indexation, alors que U se regroupe avec P pour le marquage casuel),

– soit parce que les verbes qui ne sont pas purement et simplement assimilés au prototype <A, P> se répartissent en deux classes à peu près équivalentes avec respectivement des schèmes de valence de type <A, X> et <P, X>,

– soit parce que codage A généralisé et codage P généralisé alternent, notamment en fonction de la valeur de TAM exprimée par le verbe.

Dans les langues à codage A généralisé, la règle générale est que toute construction prédicative comporte nécessairement un terme dont la mise en forme est la même que celle de l'agent d'un verbe transitif prototypique. L'unique argument U d'un verbe sémantiquement monovalent est donc en règle générale mis en forme de la même façon qu'un agent, quel que puisse être son rôle sémantique. Quant aux verbes sémantiquement bivalents qui ne renvoient pas à une action transitive prototypique, ils peuvent comporter un terme mis en forme de la même façon qu'un patient (c'est par exemple en français le cas de *voir*), ou bien l'un des deux arguments est encodé comme un oblique (c'est par exemple en français le cas de *penser* [*à*]), mais dans les deux cas l'un des deux arguments est nécessairement mis en forme comme le serait un agent.

Dans une telle langue, on peut au moins en première approximation poser une définition formelle du sujet comme terme d'une construction prédicative dont la mise en forme coïncide avec celle de l'agent dans la construction transitive de base.

On sait que même pour les langues d'Europe, cette définition n'est pas sans problème, du fait de l'existence de constructions mettant en jeu des « sujets non-canoniques », c'est à dire des termes qui ont les propriétés de comportement des sujets sans en avoir (toutes) les caractéristiques de codage. Discuter cette question ici nous entraînerait trop loin, mais la définition du sujet comme terme dont la mise en forme coïncide avec celle de l'agent dans la construction transitive de base peut au moins servir de base à l'élaboration d'un prototype de la notion de sujet dans les langues à codage A généralisé, si on opte pour une approche prototypique de la notion de sujet.

Je n'aborderai pas non plus ici la question des régularités susceptibles d'être décelées dans le fait que les verbes bivalents qui ne sont pas des verbes transitifs prototypiques (c'est-à-dire qui assignent à leurs argument des rôles sémantiques qui s'écartent plus ou moins des prototypes de l'agent et du patient) se rencontrent tantôt avec la construction transitive de base <A, P>, et tantôt avec une construction de type <A, X> (X figurant un terme dont la mise en forme est de type oblique)¹⁵. Il s'agit d'une question intéressante mais complexe, dont la discussion nous entraînerait trop loin.

Une question qui a été très débattue en typologie depuis les années 70 est l'existence de corrélations entre le trait typologique *codage A généralisé* vs. *codage P généralisé* et le comportement des arguments dans divers mécanismes syntaxiques.

Il est couramment admis qu'il y a de ce point de vue une dissymétrie entre les langues à codage A généralisé et les langues à codage P généralisé :

- dans les langues à codage A (quasi-)généralisé, le regroupement de A avec U qui apparaît dans la mise en forme de la construction prédicative verbale vaut généralement aussi pour la description des mécanismes syntaxiques¹⁶, avec comme conséquence pratique que dans la description de ces langues, il n'y a généralement pas de difficulté majeure à opérer avec la notion de sujet telle que l'a élaborée la grammaire traditionnelle ;

- dans beaucoup de langues à codage P (quasi-)généralisé, la situation n'est pas différente, au sens où c'est le regroupement A/U qui se manifeste dans les mécanismes syntaxiques, bien que ce regroupement n'apparaisse pas immédiatement dans la mise en forme de la construction prédicative verbale ; de telles langues sont souvent caractérisées comme étant morphologiquement ergatives mais syntaxiquement accusatives ;

- mais il y a aussi des langues à codage P (quasi-)généralisé avec un nombre plus ou moins important de fonctionnements syntaxiques dans lesquels P et U ont les mêmes comportements.

L'ex. (12) illustre le regroupement de U avec P opposé au comportement particulier de A dans la topicalisation et la focalisation en futunien. Dans cette langue, dans la construction la moins marquée discursivement, le verbe précède l'ensemble des termes de sa construction. Lorsque pour exprimer

¹⁵ Dans la terminologie la plus courante en linguistique française, les verbes bivalents dont les deux arguments sont encodés comme l'agent et le patient des verbes transitifs prototypiques sont dits *transitifs directs*, alors que ceux qui ont un argument A et un argument X sont dits *transitifs indirects*. Dans un autre usage terminologique, le terme de transitif est réservé aux verbes qui ont à la fois un argument A et un argument P, et la construction des verbes bivalents qui ont un argument A et un argument X est désignée comme construction *intransitive étendue*.

¹⁶ Cette règle n'est toutefois pas sans exceptions. Notamment, comme cela a été évoqué à la section 5.6, la nominalisation met fréquemment en défaut le regroupement A/U dans des langues où par ailleurs ce regroupement s'impose.

une articulation discursive marquée, le terme A est détaché à gauche et introduit par *ko* ‘c’est’, il doit être repris par l’anaphorique *ia*, tandis que U et P détachés à gauche et introduits par *ko* ‘c’est’ ne nécessitent pas d’être repris par un pronom.

(12) Futunien (Moyse-Faurie 1997)

- a. *Ko loku kilij, e mafoke Ø_i i le la’ā.*
 c’est POSS1SG peau TAM peler à_cause DEF soleil
 ‘Ma peau, elle pèle à cause du soleil.’
- b. *Ko le ’aga_i na futi e Petelo Ø_i.*
 c’est DEF requin TAM pêcher_à_l’hameçon ERG Petelo
 ‘C’est un requin que Petelo a pêché.’
- c. *Ko Petelo_i na futi ia_i le ’aga.*
 c’est Petelo TAM pêcher_à_l’hameçon ANAPH DEF requin
 ‘Petelo, il a pêché un requin à l’hameçon.’

La question du regroupement possible de U avec P plutôt qu’avec A dans les fonctionnements syntaxiques est toutefois délicate, car s’il y a des cas relativement clairs il y a souvent aussi des désaccords sur les données et leur interprétation, et en outre les langues pour lesquelles la question se pose sont souvent des langues peu documentées. Les contraintes sur les fonctionnements syntaxiques ne sont pas aussi faciles à observer que les faits de codage, et en outre il y a d’une langue à l’autre des variations considérables sur l’existence même de telles contraintes. Par exemple, en ce qui concerne la relativisation, le malgache cité ci-dessus illustre le cas extrême où une seule position syntaxique se prête à la relativisation, mais il y a aussi des langues où il n’y a aucune contrainte sur la relativisation (le tswana par exemple). Et parfois, il y a débat sur la question de savoir si les contraintes observées sont réellement de nature syntaxique, ou si une explication sémantique n’est pas plus satisfaisante.

7. CONSTRUCTION PRÉDICATIVE ET DYNAMISME DISCURSIF

Les observations sur le discours dans des langues diverses ont montré que selon leur rôle sémantique, les participants à un événement montrent une propension plus ou moins forte à être traités comme thématiques ou rhématiques du point de vue de l’articulation discursive. Dans la littérature typologique, la prédominance du regroupement de A avec U est souvent expliquée par le fait que A et U ont en commun un haut degré de topicalité inhérente – *cf.* notamment Dixon (1994). Toutefois, cette affinité plus ou moins naturelle entre la notion de thème (ou topique) et le regroupement de rôles A/U ne se manifeste pas de la même façon selon les langues. Tous les intermédiaires peuvent se rencontrer d’une langue à l’autre entre le pôle que constitue la rigidification totale de la relation entre un terme privilégié A/U (sujet) et la notion de topique et l’autre pôle constitué par la dissociation

totale de l'expression de l'articulation prédicat-arguments et de l'expression de l'articulation discursive.

Le tswana est un exemple de langue qui rigidifie considérablement la relation entre le rôle de sujet et le trait de topicalité, avec comme conséquence que des mots comme les proformes interrogatives ou négatives ne peuvent pas occuper la fonction de sujet, même si leur rôle sémantique est normalement encodé par le sujet : dans une telle langue, le recours à des constructions passives ou impersonnelles est la seule stratégie possible pour éviter de sélectionner comme sujet un groupe nominal se référant à un participant que son rôle dans l'événement prédispose au statut de sujet mais dont le sémantisme propre ne répond pas aux conditions de topicalité requises par le système de cette langue pour assumer cette fonction. A l'exemple (13), on peut voir que la substitution de *mang* 'qui ?' à l'agent du verbe *kwala* 'écrire' est possible dans la phrase passive, mais pas dans la phrase active où l'agent a le rôle syntaxique de sujet. L'explication est qu'un interrogatif ne saurait être conçu comme posant un topique relativement auquel le reste de la phrase constituerait un commentaire.

- (13) Tswana (doc.pers.)
- a. *Kitso o-tlaa-kwal-a lo-kwalo.*
 CL1.Kitso CL1-TAM-écrire-VF CL11-lettre
 'Kitso écrira la lettre.'
- b. **Mang o-tlaa-kwal-a lo-kwalo ?*
 CL1.qui? CL1-TAM-écrire-VF CL11-lettre
- c. *Lokwalo lo-tlaa-kwal-w-a ke Kitso*
 CL11-lettre CL11-TAM-écrire-PASS-VF par CL1.Kitso
 'La lettre sera écrite par Kitso.'
- d. *Lokwalo lo-tlaa-kwal-w-a ke mang ?*
 CL11-lettre CL11-TAM-écrire-PASS-VF par CL1.qui ?
 'Par qui la lettre sera-t-elle écrite ?'

Mais beaucoup d'autres langues sont moins rigides, et tout en fonctionnant selon le principe d'assigner par défaut au sujet le rôle discursif de topique, admettent divers procédés qui forcent une interprétation non topicale du sujet sans toucher à ses caractéristiques formelles. Par exemple, il est relativement courant qu'une intonation particulière suffise à indiquer que le sujet doit s'interpréter comme focalisé – ce qui est par contre tout à fait impossible en tswana.

À l'opposé, il y a des langues qui dissocient totalement l'expression du dynamisme discursif de l'expression de la relation prédicat-arguments. Il s'agit de langues qui marquent de façon relativement détaillée le rôle des termes nominaux relativement au verbe, et dans lesquelles par contre l'ordre linéaire des constituants est totalement flexible du point de vue de la relation prédicat-arguments. Ceci veut dire que cet ordre peut être modifié à volonté,

sans toucher à la mise en forme des arguments et sans que la reconnaissance de leur relation au verbe soit perturbée en quoi que ce soit. Ce ne sont toutefois pas des langues où l'ordre des mots ou des constituants est 'libre', comme on le dit parfois de façon abusive, car la règle générale est que chacune des permutations possibles n'est compatible qu'avec un type précis d'articulation discursive et doit s'accompagner de l'intonation adéquate.

Le basque et le hongrois fournissent de très bons exemples de ce type de fonctionnement. Il y a des différences de détail entre ces deux langues, mais le principe général valable pour les deux est d'organiser la phrase selon un schéma totalement indépendant des rôles syntaxiques qu'on peut figurer de la façon suivante :

T // ' F V X

Dans cette schématisation, T représente les termes que l'énonciateur souhaite faire apparaître comme topiques, F est mis pour focus, et X représente les termes qui ne sont pas signalés comme ayant une valeur particulière du point de vue du dynamisme discursif, dont la position par défaut est après le verbe. « // » signale l'intonation caractéristique de la limite entre les éléments topicaux et la partie de la phrase qui constitue le rhème, et l'accent qui précède le F symbolise l'accent fort qui distingue le terme en focus des autres termes.

La manifestation la plus évidente de ce système est que les interrogations partielles sont soumises à une contrainte de placement de la proforme interrogative ou du constituant dont elle fait partie immédiatement à gauche du verbe (c'est-à-dire dans la position de focus), alors que dans les phrases déclaratives, à condition de ne pas mettre en position initiale la forme verbale conjuguée (c'est là une règle spécifique au basque) et de respecter la coïncidence entre position préverbale et intonation de focalisation, toutes les permutations sont autorisées entre le verbe et les termes de sa construction sans nécessiter un quelconque réajustement, et elles n'ont aucune incidence sur le sens dénotatif.

(14) Basque (doc.pers.)

- a. *Bide horrek // DONOSTIARA darama.*
 route DEM.SG.ERG Donostia.ALL mener.TAM.3SG.3SG
 'Cette route, c'est à Donostia qu'elle mène.'
- b. *DONOSTIARA darama bide horrek.*
 Donostia.ALL mener.TAM.3SG.3SG route DEM.SG.ERG
 'C'est à Donostia que mène cette route.'
- c. *BIDE HORREK darama Donostiara.*
 route DEM.SG.ERG mener.TAM.3SG.3SG Donostia.ALL
 'C'est cette route qui mène à Donostia.'

- d. *Donostiara // BIDE HORREK darama.*
 Donostia.ALL route DEM.SG.ERG mener.TAM.3SG.3SG
 ‘Donostia, c’est cette route qui y mène.’
- e. *Bide horrek // NORA darama ?*
 route DEM.SG.ERG où.ALL mener.TAM.3SG.3SG
 ‘Cette route, où mène-t-elle ?’
- f. *NORA darama bide horrek ?*
 où?.ALL mener.TAM.3SG.3SG route DEM.SG.ERG
 ‘Où mène cette route ?’
- g. **Nora bide horrek darama ?*
**Bide horrek darama nora ?*

8. CONCLUSION

Dans cet article, j’ai essayé d’illustrer la variation que l’on peut observer à travers les langues dans l’expression de la notion logique de prédication. Après avoir montré que le contraste entre nom et verbe ne se manifeste pas nécessairement dans la façon dont ils peuvent assumer la fonction de prédicat, j’ai montré qu’on peut dégager trois grands types d’organisation linguistique de la prédication verbale : il peut arriver qu’aucun contraste n’apparaisse de manière immédiate entre les termes nominaux de la construction prédicative verbale, ou qu’il y ait un contraste particulièrement apparent, soit entre termes nucléaires et termes obliques, soit entre un terme particulier et tous les autres. J’ai abordé ensuite la discussion à propos de l’universalité du sujet sur la base de la distinction entre deux types opposés d’organisation de la valence verbale, selon le paramètre *codage A généralisé* vs. *codage P généralisé*. Enfin, j’ai montré que la relation entre l’expression de la relation prédicat-arguments et le dynamisme discursif peut être codifiée de façon très différente selon les langues : alors que certaines langues ont des contraintes d’ordre discursif très forte sur le choix du terme en fonction de sujet syntaxique, d’autres dissocient totalement l’expression du dynamisme discursif et l’expression de la relation prédicat-arguments.

ABRÉVIATIONS

ACC = accusatif, ALL = allatif, ANAPH = anaphorique, CL = classe nominale, DAT = datif, DEF = défini, ERG = ergatif, PASS = passif, PL = pluriel, REL = relativiseur, SG = singulier, SUJ = sujet, TAM = marque de temps-aspect-mode, TOP = topique, VF = voyelle finale.

BIBLIOGRAPHIE

- BARWISE J., COOPER R. (1981). Generalized quantifiers and natural language. *Linguistics and Philosophy* 4, 159-218.
- BLAKE B. (2001). *Case* (second edition). Cambridge: Cambridge University Press.
- CHIERCHIA G. (1998). Reference to kinds across languages. *Natural Language Semantics* 6(4), 339-405.
- COMRIE B. (1978). Ergativity. In : W. Lehmann (ed.), *Syntactic typology*. Austin : University of Texas Press, 329-394.
- CREISSELS D. (2006a). *Syntaxe générale, une introduction typologique 1 : catégories et constructions*. Paris : Hermès.
- CREISSELS D. (2006b). *Syntaxe générale, une introduction typologique 2 : la phrase*. Paris : Hermès.
- CREISSELS D. (2007). Contraintes sur l'accession au rôle de sujet et stratégies de contournement : le cas du tswana. *Cahiers de l'INALCO* 6, 107-127.
- CREISSELS D. (2008). *Impersonal and related constructions : a typological approach*. Conférence invitée, Université de Tartu (Estonie).
<http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-impers.constr.pdf>
- CREISSELS D. (2009). Uncommon patterns of core term marking and case terminology. *Lingua* 119/3, 445-459.
- CREISSELS D. (2010). La notion de marque dans l'organisation des systèmes casuels. In : I. Choi-Jonin, M. Duval, O. Soutet (éds), *Typologie et comparatisme, mélanges offerts à Alain Lemaréchal*. Louvain/Paris : Peeters, 77-92.
- CREISSELS D. (2013). Aparición y evolución de esquemas de valencia no canónicos y ergatividad. In : R. Gómez, J. Gorrochategui, J.A. Lakarra, C. Mounole (eds), *Koldo Mitxelena Katedraren III. Biltzarra*. Vitoria-Gasteiz: UPV/EHU, 141-162.
- CREISSELS D. (2014a). P-lability and radical P-alignment. *Linguistics* 52/4, 911-944.
- CREISSELS D. (2014b). Cross-linguistic variations in the treatment of beneficiaries and the argument vs. adjunct distinction. *Linguistic Discovery* 12/2, 41-55.
- CREISSELS D. (2014c). Approche typologique de la notion de sujet. Colloque international *Du Sujet et de son absence dans les langues*, Université du Maine.
<http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-appr.typ.suj.pdf>.
- CREISSELS D. (à paraître). The Obligatory Coding Principle in Diachronic Perspective. In : S. Cristofaro, F. Zúñiga (eds), *Typological hierarchies and diachrony*. Amsterdam: J. Benjamins.
- DIK S. (1997). *The theory of functional grammar* (second, revised edition, edited by Kees Hengeveld). 2 vols. Berlin: W. de Gruyter.
- DIXON R.M.W. (1994). *Ergativity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HENGEVELD K. (1991). *Non-verbal predication: theory, typology, diachrony*. Berlin: W. de Gruyter.

- HIMMELMANN N. (2005). The Austronesian languages of Asia and Madagascar : Typological characteristics. In : K. Adelaar, N. Himmelmann (eds), *The Austronesian languages of Asia and Madagascar*. London: Routledge, 110-181.
- HOPPER P. J., THOMPSON S.A. (1980). Transitivity in grammar and discourse. *Language* 56/2, 251-299.
- IEMMOLO G. (à paraître). Differential object marking: an overview. *Language & Linguistics Compass*.
- JACQUES G., ANTONOV A. (2014). 'Direct / inverse systems'. *Language and Linguistics Compass* 8/7, 301-318.
- KEENAN E.L., STAVI J. (1986). A semantic characterisation of natural language determiners. *Linguistics and Philosophy* 9, 253-326.
- KIBRIK A.E. (1997). Beyond subject and object: towards a comprehensive relational typology. *Linguistic typology* 1/3, 279-346.
- KITTILÄ S. (2001). *Transitivity: towards a comprehensive typology*. Turku : Åbo Akademis Tryckeri.
- LAUNEY M. (1981). *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, tome 1 : grammaire*. Paris : L'Harmattan.
- LAUNEY M. (1994). *Une grammaire omniprédicative : essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*. Paris : CNRS Éditions.
- LAZARD G. (1994). *L'actance*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LAZARD G. (1997). Ergativity (review of R.M.W. Dixon, *Ergativity*). *Linguistic Typology* 1, 243-268.
- LÓPEZ IXCOY C.D. (1997). *Gramática k'ichee'*. Guatemala, C.A.: Editorial Cholsamaj.
- MALCHUKOV A., OGAWA A. (2011). Towards a typology of impersonal constructions: A semantic map approach. In : A. Malchukov, A. Siewierska (eds), *Impersonal constructions, a cross-linguistic perspective*. Amsterdam: Benjamins, 19-56.
- MANNING C.D. (1996). *Ergativity: argument structure and grammatical relations*. Stanford: CSLI Publications.
- MITHUN M., CHAFE W. (1999). What are S, A, and O ? *Studies in Language* 23, 569-596.
- MOYSE-FAURIE C. (1997). *Grammaire du futunien*. Nouméa : Centre de Documentation Pédagogique de Nouvelle Calédonie.
- NÆSS Å. (2007). *Prototypical Transitivity*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins.
- NICHOLS J. (1986). Head-marking and dependent-marking grammar. *Language* 62/1, 56-119.
- PALMER F. (1994). *Grammatical roles and relations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- PLANK F. (ed.) (1979). *Ergativity: towards a theory of grammatical relations*. London / New York: Academic Press.

- PUSTET R. (2003). *Copulas: Universals in the categorization of the lexicon*. Oxford: Oxford University Press.
- REICHENBACH H. (1947). *Elements of symbolic logic*. New York : The Macmillan Company.
- SIEWIERKA A. (2008). Introduction: Impersonalization: An agent-based vs. a subject-based perspective. *Transactions of the Philological Society* 106/2 (*Special issue on Impersonal Constructions in Grammatical Theory*, guest-edited by Anna Siewierska), 115-137.
- TSUNODA T. (1985). Remarks on transitivity. *Journal of Linguistics* 21/2, 385-396.